



Landré Varzec

Bulletin
municipal
d'informations

Landrevarzeg / Kannadig Ar Gumun

Numéro 32 / Janvier 2023



Fête de Noël
le 17 décembre



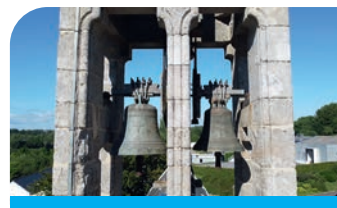
Cantine

p 05



**Place de
la Fontaine**

p 10



**Dossier :
Qui fait quoi ?**

p 14

Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie

- ▶ Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
(fermée au public le jeudi après-midi)
- ▶ Samedi : 9h00 - 12h00.

Permanence des Élus

- ▶ Samedi : 10h00 - 12h00
(avec ou sans rendez-vous)
- ▶ Le Maire et les adjoints
reçoivent toute la semaine
sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture de la Poste

- ▶ Du lundi au vendredi :
9h00 - 11h45 et 13h30 - 16h30
(fermée le jeudi après-midi)
- ▶ Samedi : 9h00 - 11h30.

État Civil

5 PACS

GUÉGUEN Émilie, Anne, Marie et GUYADER Baptiste	29/03/2022
LE TARNEC Laurena, Carla, Marine, Alizée et POLEZEC Mathieu	02/06/2022
MARC Harmony, Alexandrine, Jeannine et MAILLARD Renaud, Armand, André	25/07/2022
GUIDON Tifenn, Pauline, Lucie, Angélique et THOMAS Gwenaël	09/08/2022
BIENVENU Mélissa, Ludivine, Marie et CAPITAINE Valentin, Angel, Christian	13/09/2022

6 mariages

JOUNEAU Morgane et FREZEL Guillaume, Laurent	21/05/2022
DARCILLON Valérie et NEDELEC Claude	04/06/2022
LAGADEC Karine, Maria et DIEUCHO Jérôme, Jean, Fernand	18/06/2022
LEROUX Lucie, Marie, Anne et LE BERRE Sylvain	02/07/2022
LAÏDA Marie, Luce, Jessica, Christina et HUGUET Paul	16/07/2022
DENECKÈRE Philippe et BOURHIS Christine	29/10/2022

18 naissances

MANDON Mewen	03/01/2022
PIROT Arthur Nael	03/01/2022
OUARY Gabriel	04/01/2022
PÉRON Nina Martinez	26/03/2022
MERCIER Mia	08/04/2022
THIÉRIOT Evan	19/05/2022
LE BORGNE Leonie, Abdallah	18/06/2022
GEAY Axel	06/07/2022
CIRGUES Brewen	08/08/2022
LE GRAND Iris, Aimée, Colette	16/08/2022
VAN LOENEN Émilie, Linda, Michelle	17/08/2022
ROULETTE Margot, Capucine, Alice	24/08/2022
LE GUERN Awen, Loëvan, Milig, Elonis	12/09/2022
LE BRUN Yaëlle, Marie, Germaine	19/09/2022
DINCUFF Isabelle	25/09/2022
ANDRÉ Marin	26/09/2022
LE MASSON Loeiza	09/10/2022
BOUVIER CABELLIC Cassiopée	21/11/2022

16 décès

GUYADER Frédéric, Gérard, Nicolas (53 ans)	06/01/2022
LE ROY Thérèse, Joséphine (95 ans)	16/02/2022
HEMERY Jean, Louis, Corentin (85 ans)	04/01/2022
GUYADER Yves (84 ans)	12/02/2022
LE BOHEC Roger (57 ans)	21/02/2022
NORVEZ Hervé (58 ans)	23/02/2022
BRANDSZTEIN Rose (91 ans)	12/03/2022
PRÉVOT Annie (72 ans)	07/05/2022
LEGRAND Hervé (99 ans)	08/05/2022
LEGARS Raymond (81 ans)	13/05/2022
PÉTILLON Thérèse, Jeanne (96 ans)	02/07/2022
CARIOU Alice, Jeanne, Marie (95 ans)	25/07/2022
GOUÉROU Monique, Antoinette, Marie (89 ans)	10/08/2022
LE GUILLOU Hélène, Marie, Germaine (92 ans)	25/12/2022
FULA Jorge (50 ans)	22/12/2022
BARRÉ SCORDIA Anne, Monique, Marie (92 ans)	03/12/2022

Directeur de publication :

Paul Boëdec, Maire

Responsable de rédaction :

Stéphane Riou, Adjoint au Maire

Rédaction :

Élus, associations,
directrices des écoles
et Daniel Kernalegenn

Mairie de Landrévarzec :

1 place St-Guénolé - 29510 Landrévarzec
Tél : 02 98 57 90 44
Mail : mairie@landrevarzec.fr

Conception / Impression :

APF Entreprises 3i concept
Tél : 02 98 59 58 09
Papier 100% PEFC



I Le mot du Maire

L'année 2022 s'est terminée avec nombre d'incertitudes : la hausse des tarifs de l'énergie, des matières premières et des taux bancaires entraînant une inflation que nous n'avions pas connue depuis la fin du siècle dernier. La nouvelle année va nous obliger à une adaptation brutale mais devant rester supportable pour l'ensemble de nos concitoyens. Le comportement responsable de tous devrait nous y aider.

Le City Stade et l'amélioration du Skate Park apportent un bel espace à nos jeunes. Il reste quelques jeux à installer et aménager une aire pour les boulistes afin de compléter cet équipement. La rénovation des vestiaires permet une économie d'énergie et un meilleur confort pour les Tricolores. Les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable et la pose du réseau d'eau usée par QBO ont été réalisés sur Quilinen. Les entretiens de voirie se sont poursuivis pour un montant de 122 875 €.

Ce début d'année va apporter quelques désagréments pour la circulation et le stationnement au niveau de la salle de la Fontaine et pour nos commerces de centre bourg (le Croez Bar et la boulangerie Le Grand) liés aux travaux d'aménagement et de sécurisation de cet espace. L'année 2023 verra également l'ouverture d'un nouveau commerce, d'une maison d'assistantes maternelles au centre bourg et l'arrivée de deux jeunes agriculteurs sur la commune, réservons leurs un bon accueil. De même, après les accords de subvention, le parking prévu à Quilinen verra le jour.

Que 2023 soit pour vous ainsi que tous ceux qui vous sont chers une bonne et heureuse année avec santé et réussite.

Meilleurs Vœux à toutes et à tous.

Paul Boëdec,

Maire de Landrévarzec
Maer Landrevarzeg



Klozet eo bet gant ar bloaz 2022 hep ma vije dirouestlet pep kudenn : prizioù an energiezh hag an danvezioù kraï o vont war gresk met ivez koust an arc'hant, ar pezh a lak talvoudegezh ar moneiz da zigreskiñ en ur mod n'hon oa ket anavezet abaoe fin ar c'hantved paseet. Rediet e vimp da cheñch buan hag er memes amzer diwall ma c'hello pep hini heuliañ. Kiriegezh pep hini a rankfe hon sikourat holl.

Ar City Stade hag ar gwellaennoù graet er Skate Park a zegas ur vray a dachenn d'ar re yaouank. Un nebeud c'hoarioù hag ur boulva evit ar c'hoarierien bouloù a chom c'hoazh da staliañ. Gant renevezadur ar gwiskva ne zispigner ket kement a energiezh ha kletoc'h eo ivez al lec'h d'ar c'hoarierien. Al labourioù evit cheñch ar sanioù-dour hag evit staliañ ar rouedad dour lous a zo bet kaset da benn war Kilinenn gant KBI. Kendalc'het eo bet da gempenn an hentoù evit 122 875 €.

E penn kentañ ar bloavezh-mañ e vo displijus mont-ha-dont ha parkañ ar c'hirri tro-dro da sal ar Feunteun ha d'an tier-koñvers tost (ar C'hroez-bar hag ar stal-vara Le Grand) 'blam d'al labourioù terkañ ha surentez war an takad-se. E-kerzh ar bloavezh 2023 e vo digoret un ti-koñvers nevez hag un ti skoazellerezh-mamm er vourc'h. Daou labourer-douar yaouank a deui ivez d'en em staliañ war ar gumun. Degemeromp an holl dud-se evel m'eo dav. Ha war an dro, ur wech bet paket ar yalc'hadoù, e vo graet ar parklec'h raktreset e Kilinenn.

Ra vo 2023, evideoc'h hag evit an holl re a zo tost diouzoc'h, ur bloavezh brav hag evurus ha yec'hed forzh pegement.

Gwellañ hetoù deoc'h holl.

I La Convention Territoriale Globale

La CTG (Convention Territoriale Globale) est le nouveau dispositif de subventionnement de la Caisse d'Allocations Familiales en remplacement des CEJ (Contrats Enfance Jeunesse). Cette convention cadre est signée pour 5 ans avec la CAF.



La convention territoriale globale (CTG) est une démarche fondée sur le partenariat avec la Caf pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires.

Ces services, définis d'après le diagnostic des besoins réalisé conjointement avec la Caf, couvrent la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement, la prise en compte du handicap

Ce nouveau dispositif s'appuie sur une stratégie de territoire et à ce titre la convention sera signée par 14 communes, Quimper Bretagne Occidentale, le Conseil Départemental du Finistère, le SIVOM du Pays Glazik, pour les actions dans les domaines de compétences précitées ci-avant. C'est pourquoi la CTG de notre territoire est portée par Quimper Bretagne Occidentale. Les structures sur notre territoire recevant les financements sont actuellement : les crèches, les lieux d'accueil enfants-parents, les ALSH, les espaces jeunes, les activités périscolaires des communes et les ludothèques. Suite au diagnostic de 2022, des actions seront déclinées en 2023 pour compléter le travail et finaliser la CTG.

La CTG permet un rééquilibrage territorial des équipements pour assurer un accès à tous les services complets, innovants et de qualité.

I Pacte Finistère 2030

Le Conseil départemental du Finistère a voté le Pacte Finistère 2030 afin de soutenir l'investissement des collectivités.

Le Conseil départemental du Finistère a voté le Pacte Finistère 2030 afin de soutenir l'investissement des collectivités. Les priorités d'intervention du Département sont déclinées autour de l'environnement, la cohésion sociale, les mobilités, les services au public. Le Pacte Finistère 2030 se décline en 4 volets :

- ▶ 1^{er} volet : aide aux projets communaux
- ▶ 2^e volet : aide aux projets structurants d'intérêt communautaire
- ▶ 3^e volet : aide aux projets d'intérêt départemental et régional
- ▶ 4^e volet : ingénierie au service des territoires

Suite au dépôt de plusieurs dossiers, la commune de Landrévarzec a obtenu les subventions suivantes :

- ▶ 35 000€ au titre du volet 1 pour l'année 2022
- ▶ 100 000€ au titre du volet 2 pour 3 ans.



Le Maire, accompagné de plusieurs élus de la commune, a participé à la cérémonie de signature du Pacte dans les locaux de la Ville de Quimper.

I Tarification sociale à la cantine

Le Conseil Municipal de Landrévarzec a voté l'adhésion de la commune au dispositif national de tarification sociale de la restauration scolaire permettant la mise en place sous conditions de ressources de la « cantine à 1€ ». Ce dispositif permettra l'accès de tous les enfants à la cantine.



À compter du 1^{er} janvier 2023, le prix de la cantine est fixé en fonction du quotient familial selon les tarifs ci-contre. L'État « compensera » les repas payés 1€ par une subvention à la commune d'un montant de 3€ par repas.

GRILLE TARIFAIRE	
Quotient Familial	Tarifs
< 1000	1€
1000 - 1500	3.40€
> 1500	3.50€

Quel est le prix d'un repas à la cantine de Landrévarzec ?

Depuis 2017, la commune achète les repas auprès de QBO restauration au prix de 4,48€ HT (tarif 2022*). À cette somme, il convient de rajouter les coûts

liés au personnel de cantine ainsi que les coûts de l'énergie. Le prix de revient d'un repas dans nos cantines est aujourd'hui de 7,80€ environ (facturé 3,30€

aux familles en 2022). Le reste à charge pour la commune est de plus de 120 000€.

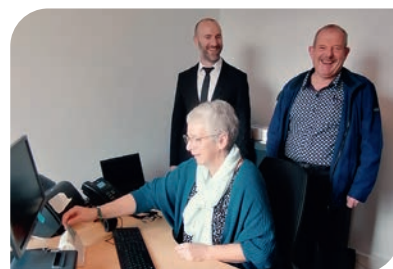
*A l'heure où nous écrivons ces lignes, QBO n'a pas encore voté les tarifs 2023.

Carte d'identité et passeport Un nouveau service à la population au SIVOM du Pays Glazik

Vous pouvez désormais effectuer vos cartes d'identité et passeport au Sivom à Briec. La liste des pièces nécessaires ainsi que les créneaux disponibles sont consultables sur www.glazik.bzh ou au 02 98 57 70 91. En mairie de Landrévarzec, les listes des pièces nécessaires aux démarches sont également disponibles.



Si vous rencontrez des difficultés pour la pré-demande, Vincent Douat, conseiller numérique est disponible, sur rendez-vous afin de vous accompagner.



I Connaissez-vous la bibliothèque ?

La bibliothèque est située Venelle du Four à Pain. Elle dispose de plus de 5000 ouvrages tout public et le fond est enrichi quatre fois dans l'année par des achats de nouveautés.



Une dizaine de bénévoles en assurent le fonctionnement. Trois nouvelles ont récemment rejoint l'équipe.



Les écoles sont accueillies en dehors des horaires de permanences.

Animations

En 2022, au printemps, une jeune troupe a proposé un théâtre d'ombres « La Gwraç'h de l'île du Loc'h ». Une animation « Racontines », ouverte à tous, organisée par la médiathèque de Briec, aura lieu pendant les vacances de février à Landrévarzec. Les informations seront affichées à la bibliothèque et diffusées par voie de presse, sur Facebook...

Venez nous retrouver à la bibliothèque !

Mercredi
Samedi
Dimanche :
10h30 à 12h00

Tarif annuel par famille : 17 euros

Emprunt de 5 ouvrages
par personne

Durée maximale de l'emprunt :
1 mois

Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser !

À partir de vos 16 ans, le recensement citoyen vous permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales ! Il concerne tous les jeunes.

Le recensement citoyen :
tous concerné(e)s à partir de 16 ans

À partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Ensuite, l'attestation de participation à la JDC ou une attestation provisoire « en instance de convocation » (par exemple, en cas d'attente de la convo-

cation à la JDC) vous permet :

- ▶ d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, permis de conduire
- ▶ de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Pour effectuer votre recensement, vous devez vous présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un livret de famille.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

Économie d'énergie

Chaque geste compte !

Comme chacune et chacun d'entre vous et comme l'ensemble des collectivités locales, la commune de Landrévarzec va elle aussi subir une hausse très importante de ses factures énergétiques. Nous estimons aujourd'hui cette hausse globale à 143 % (363 % pour le gaz et 26 % « seulement » pour l'électricité grâce à un changement de contrat que nous avons effectué fin 2022) soit un surcoût estimé de 80 000 €.

Il nous faut donc dès à présent prendre un certain nombre de mesures afin de réduire autant que se peut cette hausse sans précédent. D'ores et déjà, nous avons mis en place les mesures suivantes :

- ▶ Réduction des horaires d'éclairage public.
- ▶ Réduction de la température dans les bâtiments municipaux ainsi que dans les salles communales (entre 18 et 19 degrés sauf à l'école maternelle où nous maintenons une température de 20/21 degrés).
- ▶ Mise en température basse des chauffages de l'école en période non scolaire (classes, cantine, garderie...).

Il est aussi demandé aux utilisateurs des salles et bâtiments de la commune d'avoir des gestes de bon sens : éteindre les lumières quand l'éclairage n'est pas nécessaire, fermer les portes et fenêtres des salles et couloirs chauffés... À l'avenir, il nous faudra aussi investir davantage sur la sobriété énergétique (équipements à faible consommation, panneaux photovoltaïques...).

Quelques astuces pour réduire votre consommation d'énergie :

- 1 ▶ Je règle mon chauffage à 19°C maximum. Baisser le chauffage de 1°C dans son logement, c'est 7% d'économie d'énergie par an.
- 2 ▶ Je règle mon chauffe-eau à 55° et je prends des douches moins longues. Régler son chauffe-eau sur 55°, c'est 10% d'économie d'énergie par an sur le chauffe-eau.
- 3 ▶ J'éteins tous mes appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés. Éteindre tous les appareils en marche ou en veille quand ils ne sont utilisés, c'est 10% d'économie d'électricité.
- 4 ▶ Je décale l'utilisation de mes appareils électriques en dehors des heures de pointe (8-13h/18h-20h).
- 5 ▶ J'installe un thermostat programmable. Un programmeur de chauffage bien réglé permet de réduire les consommations d'énergie jusqu'à 15% par an.

Espace Sportif

Vestiaires du Foot

La rénovation des vestiaires du terrain de Foot devrait se terminer en ce début d'année. La rénovation intérieure est déjà faite, reste à terminer l'isolation par l'extérieur (bardage aux couleurs de l'ASTL) et la toiture. Cette rénovation bien nécessaire va entraîner des économies d'énergie mais va surtout donner au club un outil bien plus agréable et permettra de recevoir les équipes extérieures dans de meilleures conditions.



Avant → Après

Aménagements extérieurs

Après la réalisation du City Stade et l'agrandissement du Skate Park, le nouvel espace sportif va être finalisé ce printemps avec l'installation de sangles d'équilibre et d'un « trampojump ». Le site devrait également voir l'arrivée d'un « espace pétanque » suite à la sollicitation d'une nouvelle association dans la commune.



I Le CCAS

Le rôle principal du CCAS est de venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement.

Le CCAS constitue l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap.

Pour y parvenir, le CCAS possède d'ailleurs une double fonction : Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Les actions entreprises en 2022 sur Landrévarzec ont constitué tout d'abord en la participation à la collecte de vêtements, produits d'hygiène et articles de puériculture au profit du peuple ukrainien en guerre contre la Russie, qui a suscité beaucoup d'engagement et en l'aide à l'accueil d'une famille

d'ukrainiens sur le territoire de la commune. Le CCAS a notamment pris en charge le coût des repas pris à la cantine pour les enfants. Par ailleurs, la commune a participé à la collecte de la Banque Alimentaire organisée à Briec. D'autre



part, 62 personnes ont pris part au traditionnel repas des aînés, préparé par C Gallo d'Edern, le 13 novembre à la salle Hermine. Un panier garni a été remis par le maire à la Doyenne et au Doyen présents au repas. Un panier garni de produits locaux a également été distribué aux personnes

de 80 ans et plus n'ayant pas pu se déplacer pour le repas.

Enfin, les membres du CCAS travaillent sur un projet d'habitat inclusif sur la commune, qui consisterait en la création de 12 logements à destination de personnes âgées. Les études et prises de contact avec le propriétaire du terrain et les bailleurs sociaux sont en cours.

I Echos du conseil municipal

Éclairage public

Face à l'augmentation annoncée des tarifs de gaz et d'électricité, les horaires d'éclairage public seront désormais les suivantes :

Jour de la semaine	Allumage	Extinction
Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi	06h30	21h00
Vendredi	06h30	23h30
Samedi	07h00	23h30
Dimanche	07h00	21h00

Il n'y aura pas d'éclairage public (sauf exception) du 01 mai au 31 août.

Convention

avec la bibliothèque

Une convention a été travaillée avec des élus et des bénévoles de la bibliothèque pour trouver le meilleur cadre légal pour le fonctionnement de la bibliothèque communale. Cette convention, applicable au 1^{er} janvier, a été approuvée.

Nouveau commerce

Un nouveau commerce va s'installer à la place de l'ancienne boutique Guyader (près du salon de coiffure). Il s'agit d'un traiteur asiatique avec également une proposition d'épicerie asiatique et classique. Bienvenue à M^{me} Méach. Le conseil a voté une remise gracieuse de loyer afin de permettre au commerce de se lancer.

Le conseil a également voté une remise gracieuse de loyer à Evalya Coiffure suite au dégât des eaux que subit son local depuis quelques temps.

Tarifs 2023 / Commune de Landrévarzec

Particuliers

Salle de la Fontaine	Extérieur	Landrévarzec
Salle entière (office inclus)	390,00 €	280,00 €
Sonorisation	50,00 €	
Caution salle	500,00 €	
Caution ménage	200,00 €	
Salle Hermine	Extérieur	Landrévarzec
Salle entière (office inclus)	730,00 €	580,00 €
Salle 1	380,00 €	300,00 €
Salle 1 (avec office)	510,00 €	410,00 €
Salle 2 (office inclus)	510,00 €	410,00 €
Vidéo projecteur, écran	150,00 €	110,00 €
Sonorisation	100,00 €	75,00 €
Option forfait ménage	250,00 €	
Caution salle	2500,00 €	
Caution ménage	625,00 €	

Divers

Pose buses		
Px du ml fourniture + pose	21,00 €	
Colombarium		
15 ans	400,00 €	
30 ans	600,00 €	
Cavurne		
15 ans	200,00 €	
30 ans	400,00 €	
Concession cimetière		
	Simple	Double
15 ans	70,00 €	140,00 €
30 ans	125,00 €	250,00 €
Jardin du souvenir		
1 utilisation	50,00 €	

Cantine & garderie

Repas adulte	6,70 €
Abonné garderie matin et soir (goûter inclus)	34,00 €
Abonné garderie matin	21,00 €
Abonné garderie soir (goûter inclus)	25,00 €
Non abonné garderie matin	2,80 €
Non abonné garderie soir (goûter inclus)	3,90 €
Max garderie par enfant	40,00 €

Les tarifs de location de salles pour les associations, entreprises ainsi que pour les mariages sont disponibles en Mairie ou sur le site internet (www.landrevazec.fr)

I 2023 : Un nouveau cœur de Bourg !

Le projet

Le projet de revitalisation du centre bourg va prendre forme en 2023 avec les nouveaux aménagements de la place de La Fontaine et de ses abords.

Nous avons souhaité par l'intermédiaire de ce bulletin informer l'ensemble de la population de la manière dont ce projet a été construit et comment il sera financé. La présente municipalité a repris au début de son mandat

un projet d'aménagement des abords de la salle de la Fontaine.

Nous avons repensé l'intégralité de celui-ci et avons pris le temps nécessaire pour construire notre réflexion avec l'aide de profes-

sionnels comme le CAUE, le FIA ou encore notre maîtrise d'œuvre Elise Claudic, architecte paysagiste, assistée de Cornouaille Ingénierie Topographie (CIT) pour aboutir à un projet solide après plusieurs mois de travail.



Le projet intègre 2 volets que sont la Voirie et Réseaux Divers (VRD) et le Paysage. Ces 2 volets ont vocation à :

✘ **Sécuriser les abords de la salle de la fontaine en :**

- ▶ Dédiant la place à la rencontre ;
- ▶ Transformant le tracé de la « route » qui traverse la place pour en faire une véritable rue ;
- ▶ Maitrisant le flux des véhicules ;
- ▶ Répondant aux différents usages tout en maitrisant les espaces ;
- ▶ Déplaçant le stationnement des poids lourds et la zone de vidange des camping-cars au plus proche de la route départementale.

✘ **Intégrer la biodiversité et proposer aux usagers un véritable lieu de promenade au cœur de bourg en :**

- ▶ Ouvrant le cours d'eau et le positionnant comme point central de la place ;
- ▶ Redessinant le méandre du cours d'eau et son profil en partie basse ;
- ▶ Liant le cours d'eau avec le Jardin des Mares existant ;
- ▶ Réalisant des cheminements doux perméables pour permettre la promenade le long du cours d'eau ;
- ▶ Donnant de la verticalité à la place en y intégrant de la végétation et du mobilier « mobile » (qui peut être déplacé pour les festivités) ;
- ▶ Végétalisant l'espace avec plus de 400 arbres, arbustes, vivaces et graminées ainsi que l'engazonnement d'une surface de plus de 6 000 m² pour répondre à la fois aux défis climatiques de nos territoires (lutte contre les îlots de chaleur urbains) et au développement de la biodiversité en cœur de bourg.

Le volet VRD s'élève aujourd'hui à 508 890,75 €/HT et le volet paysager à 198 932,05 € soit un coût total du projet de 706 822,80 €/HT sans la part du SDEF. (Pour information, le projet initié par l'ancienne municipalité était estimé à 528 000 €/HT).

Le montant actuel inclut malheureusement un surcoût de près de 100 000 € (soit un peu plus de 14%) imputable au contexte économique et inflationniste que nous subissons depuis le début de

l'année 2022. Malgré cette augmentation de l'enveloppe financière, nous avons fait le choix de conserver le projet comme nous l'avions imaginé et construit. En effet, il ne s'agit pas uniquement de la construction d'un parking comme la liste d'opposition nous l'a reproché le 19 décembre dernier en conseil municipal, mais d'un véritable projet global permettant de répondre aux besoins, aux usages actuels et à venir en y intégrant le mieux vivre ensemble en toute sécurité pour

que chacun y trouve sa place (commerçants, habitants, associations, écoles, automobilistes, piétons, visiteurs...).

Ce projet intègre des aménagements légers autour du presbytère afin de pouvoir réfléchir à sa prochaine destination (qui pourrait être associatif, locatif, commercial, médical, un mix, ou autre ?) dans le but de ne pas dégrader ce qui sera construit en ce début d'année 2023.

Le budget

La précédente municipalité avait obtenu une subvention d'état à hauteur de 95 000 € à laquelle les sollicitations obtenues par les élus en place viennent s'ajouter à hauteur de 255 000 €. Il nous a d'ailleurs

été remonté par la représentante de la Région que le projet en cours a été identifié comme remarquable par les élus de la Région en charge de l'analyse pour l'attribution des subventions.

D'autres subventions sont en cours d'analyses mais nous devons, pour pouvoir bénéficier de la première attribuée (95 000 €), débiter les travaux en ce début d'année.

Les tableaux ci-dessous représentent le coût global du projet ainsi que le plan de financement :

	Montant HT (€)	Montant TVA (€)	Montant TTC (€)	FCTVA (€)	Montant sans taxe (€)
VRD	508 890,75	101 778,15	610 668,90	85 493,65	
PAYSAGE	198 932,05	39 786,41	238 718,46	33 420,58	
SDEF (éclairage public)					63 625,00
TOTAL	707 822,80	141 564,56	849 387,36	118 914,23	63 625,00

► Le coût global après récupération de la TVA et sans apport de subventions s'élève à 794 098,13 €.

	Lots concernés	Obtenu (€)	À solliciter (€)	Participation sur global (%)
REGION	VRD & PAYSAGE	170 154,00		22,1
DETR	VRD & PAYSAGE	95 000,00	100 000,00	25,3
DEPARTEMENT	VRD & PAYSAGE	35 000,00	60 000,00	12,3
FOND DE CONCOURS	VRD	50 000,00		6,5
FEDER	PAYSAGE		47 315,00	6,1
AUTOFINANCEMENT	VRD & PAYSAGE	213 978,80		27,7
TOTAL		564 132,80	207 317,00	100

Par conséquent et sur la base du plan de financement, le « reste à charge » du projet pour la commune s'élève à ce jour à 443 944,13 €/TTC incluant la part du SDEF.

Le coût d'investissement en l'état actuel représente 486 €/foyer et non 1 000 € comme annoncé par l'opposition en conseil municipal.

Dans le cas d'obtention des subventions supplémentaires sollicitées, ce montant s'élèverait à 236 629,13 €/TTC représentant un coût par foyer de 259 €.

Ce projet s'inscrit dans la durée et nous sommes convaincus qu'il donnera une nouvelle vie au centre bourg de notre commune !

Les travaux

Les travaux ont débuté le 10 janvier dernier pour une durée de 5 mois. Le démarrage intègre la partie basse avec la modification du méandre du cours d'eau et la création du parking pour permettre aux commerces de fonctionner le plus normalement possible.

Une fois que le parking sera fonctionnel, les travaux en partie haute commenceront. Ces travaux intégreront la modification de la voirie, la réalisation de la place, l'ouverture du cours d'eau... La fin du chantier est prévue pour la fin mai 2023.

Nous nous excusons de la gêne que ces travaux pourraient occasionner et rappelons aussi que les commerces resteront accessibles pendant toute la durée de ceux-ci.

I Fin de rénovation de l'église

Après un nettoyage bien nécessaire de l'église de Landrévarzec l'an passé, la commune a initié des travaux d'étanchéité du toit et du clocher. Cet élément de notre patrimoine est désormais au sec !



Les nouveaux membres du personnel communal

Services administratifs

Goulven Pelleter arrivé le 20/06/2022 : Secrétaire général

Une licence professionnelle « métiers de l'administration territoriale » et un master « management public territorial » en poche et fort de diverses expériences en mairies, Goulven est chargé du management des services, des ressources humaines, de la préparation des conseils municipaux, de la rédaction des actes (délibérations, arrêtés), du conseil et de l'assistance aux élus, de la préparation du budget et du suivi du PLU en collaboration avec les élus.

Agnès Aufrere arrivée le 22/08/2022 : chargée d'accueil

Ayant exercé au service enfance et jeunesse au SIVOM de Briec depuis 2010, Agnès intègre le poste de chargée d'accueil. Elle est chargée de l'accueil physique et téléphonique, de l'état civil, de l'urbanisme, de la gestion du cimetière, des élections, de l'urbanisme et des affaires sociales.

André Peillet arrivé le 04/07/2022 : assistant administratif

Après différents remplacements au service intérim du CDG29 et fort d'une expérience en tant que secrétaire de mairie dans 3 mairies différentes, André souhaite se spécialiser davantage en comptabilité et ressources humaines. Il est chargé de seconder le secrétaire général dans la gestion des ressources humaines et de la comptabilité courante. Il assure également la facturation des services municipaux et la mise en œuvre du plan de communication de la collectivité.

Services scolaires et périscolaires

Sylvie Trocquet arrivée le 17/11/2022 : Agent polyvalent en restauration et garderie

Après 19 ans passés à domicile en tant qu'assistante maternelle, Sylvie a intégré la mairie de Cast comme Agent spécialisé des écoles maternelles avant de devenir agent polyvalent en restauration et garderie périscolaire à l'école Anjela Duval à Landrévarzec.

Service de restauration école Saint-René

Cécile Mallet, Mylène Daoudal-Peres (contractuelles du service intérimaire du Centre de Gestion du Finistère)

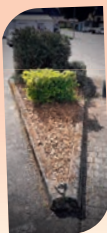
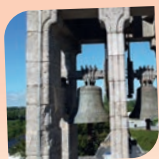
En charge du service de restauration scolaire et de l'entretien de la salle de restauration



I Mairie / QBO / Sivom : Qui fait quoi ?

MAIRIE

- ▶ **Environnement** : entretien des espaces publics, du mobilier urbain et aires de jeux
- ▶ **Travaux de voirie** : routes communales
- ▶ **Patrimoine** : mise en valeur du patrimoine avec l'aide des associations locales
- ▶ **Enfance jeunesse** : école publique Anjela Duval, restaurant scolaire, projets en faveur des jeunes
- ▶ **Action sociale** : via le CCAS (aide alimentaire, logements sociaux, repas des aînés, accompagnement...)
- ▶ **Démarches administratives** : état civil, cimetière, élections, recensement, urbanisme, location de salles...
- ▶ **Communication** : bulletin municipal, réseaux sociaux, site internet, application citykomi
- ▶ **Entretien des bâtiments**
- ▶ **Bibliothèque municipale** : délégation de la gestion à l'association de la bibliothèque
- ▶ **Culture** : accès à la culture par l'organisation d'événements
- ▶ **Associations et sport** : accompagnements des activités associatives et sportives (prêt de salles, subventions, aides techniques, city stade, skate park...)
- ▶ **Agence postale communale**



QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

- ▶ **Ordures ménagères** : collecte, collecte sélective, gestion des déchetteries et du recyclage des déchets
- ▶ **Economie** : gestion de la zone d'activités de Kerdalaë, aide à l'installation des entreprises
- ▶ **Enfance jeunesse** : relais petite enfance, restauration scolaire (élaboration des repas)
- ▶ **Eau assainissement** : production et distribution de l'eau potable, collecte et traitement des eaux usées
- ▶ **Transports** : QUB, VéloQUB, HandiQUB...
- ▶ **Urbanisme** : instruction des dossiers



SIVOM PAYS GLAZIK

- ▶ **Enfance jeunesse** : alsh, espace jeunes 11/17 ans, point information jeunesse, ludothèque, animations famille
- ▶ **Service de Cartes d'identité**
- ▶ **Label Maison France Services**



I École Anjela Duval

De nombreuses activités se déroulent durant l'année scolaire à l'école publique Anjela Duval autour des thématiques suivantes :

- ▶ Solidarité (semaine ELA, téléthon, collecte de jouets au profit des restos du cœur) ;
- ▶ Culture (cycle « école et cinéma », théâtre avec Très Tôt Théâtre) ;
- ▶ Sport (cycles Handball, Rugby et vélo).

À noter cette année

Un travail sur le pointillisme. Dans le cadre du projet d'école, élection des délégués de classe à partir du CP. Matinée cirque à l'occasion du cirque de Noël à Quimper (cadeau de Noël de la municipalité aux enfants).



I École St-René

L'école a connu un fort renouvellement de l'équipe pédagogique à la rentrée avec l'arrivée de 2 nouveaux enseignants, d'une asem et d'un agent polyvalent. Les projets de l'année sont les suivants :

- ▶ Citoyenneté (Assemblée des élèves 2 fois par mois, élection des délégués de classe)
- ▶ Culture (Chorale d'école, théâtre avec l'association Très Tôt Théâtre)
- ▶ Sport (Piscine à partir de la GS, Yoga).

À noter cette année

Les élèves de toutes les classes se rendent à la bibliothèque municipale pour emprunter un livre tous les 15 jours. Temps forts de l'école à chaque période (pique-nique de rentrée, fête de la St René...). Matinée cirque à l'occasion du spectacle de Noël offert par la municipalité aux enfants.



I Agenda

05 février	Repas crêpes du comité de Quilinen - Salle Hermine
11 février	Loto de l'AST Landrévarzec - Salle Hermine
12 février	Après-midi jeux - Sivom - Salle de la Fontaine
18 février	Répétition Publique Bagad Ar Meilhou Glaz - Salle Hermine
25 mars	10 ans de Fler Canne - Salle Hermine
01 avril	Loto du Comité de Jumelage - Salle Hermine
08 avril	Soirée Années 80 de Thathanka Country - Salle Hermine
23 avril	Troc et Puces de l'APE Anjela Duval - Salle Hermine
06 mai	« Mon village a de l'humour » - Salle Hermine
17 juin	Kermesse de l'école Anjela Duval - Salle Hermine
24 juin	Fêtes Communales, organisation Comité des Fêtes - Bourg

I Club des retraités

Le club regroupe 116 adhérentes et adhérents (chiffre de 2022). Ils sont invités à se retrouver tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois, salle de la fontaine pour un après midi de convivialité autour de jeux de société (belote, scrabble et triominos) agrémenté par un café gâteau.

Le club organise trois repas par an, dans cette même salle, 3 sorties d'une journée, un voyage

d'une semaine (cette année, la baie de Somme et la côte d'Opale du 4 au 11 juin) et, occasionnellement une sortie de 2 jours en septembre.



Le club compte aussi une section « danses bretonnes » avec 2 niveaux, débutants et confirmés, les premiers (et ceux qui veulent s'initier à la danse bretonne) se retrouvant tous les vendredis soir à la salle de la fontaine.

Contact :

Denis Gaborieau (président)
Tél. : 02 98 57 37 26

Comité de Jumelage Landrévarzec /Charnay

2022 aura été rythmée par différentes aventures locales, telle que la venue de nos amis charnaysiens en mai (69 personnes venant du département 69... Quelle coïncidence !). Ces retrouvailles auront été l'occasion de partager des moments de joie et de convivialité : repas, visites, concerts sans oublier la bonne humeur et les rigolades collectives !



René Marchand (président depuis 14 ans) et Gwen Le Solliec (trésorière) ont décidé de quitter leurs fonctions, laissant la place à

Gwendal Hervé et Jérémy Vigouroux (co-présidents) ainsi qu'à Kristenn Marchand (trésorière). Merci à eux pour leur implication durant toutes ces années.

Convivialité et bonne humeur seront de nouveau au rendez vous en 2023 sous l'impulsion d'une nouvelle équipe. Notez déjà le loto du comité de jumelage le samedi 1^{er} avril salle Hermine.

Expression libre de la liste « S'engager pour Landrévarzec »

2023 : Landrévarzec change !

L'ensemble des élus de la majorité municipale vous présente leurs meilleurs vœux pour 2023 ! Que cette nouvelle année permette à chacune et chacun de réaliser ses projets.

Plusieurs projets en cours vont voir le jour dans notre commune en 2023 :

- La mise en place d'un aménagement de sécurité routière rue du Salou
- La création d'un espace parking à Quilinen
- La finalisation de la rénovation des vestiaires au stade de foot
- La revitalisation du centre bourg avec l'aménagement de la place de La Fontaine et de ses abords. Ce projet d'importance va permettre de répondre aux besoins, aux usages actuels et à venir, en y intégrant le mieux vivre pour tous afin que chacun y trouve sa place (commerçants, habitants, associations, écoles, automobilistes, piétons et visiteurs...).

Bien entendu, l'équipe municipale reste à votre écoute sur tous les sujets et continuera en 2023 à s'engager pour Landrévarzec comme elle le fait depuis 2020. Même si l'inflation nous oblige à être encore plus vigilants dans la gestion des comptes publics, nous restons confiants pour continuer à développer le bien être et le vivre ensemble dans la commune (petits travaux, animations, soutien aux associations et aux entrepreneurs...).

Encore une fois, très bonne année 2023 à toutes et à tous !



Expression libre de la liste « Vivre et Agir à Landrévarzec »

Toute l'équipe « Vivre et Agir à Landrévarzec » présente ses vœux les plus chaleureux à toute la population Landrévarzeoise.

Les vœux à la population de Landrévarzec que nous avons exprimés l'année dernière n'ont malheureusement pas été exaucés. En effet, le projet d'aménagement de la place de la Fontaine, présenté au dernier Conseil de l'année pour un montant de 913 012 € TTC voté par la majorité, dépasse du double le montant prévu par notre équipe au cours du mandat précédent. Ce montant représente un investissement de plus de 1000 € par foyer fiscal de la commune, dans un contexte de flambée des coûts de la vie. De plus,

l'aménagement de ce parking ne laisse aucune place à des constructions autour (pôle santé, commerce, logements). Engoutir une telle somme simplement pour un parking et ses abords sans avoir tous les accords de subventions et en y mettant pratiquement tout l'autofinancement disponible n'est pas à la portée des finances de la commune. L'équipe « Vivre et Agir à Landrévarzec » préfère un développement homogène de la commune dans le temps et avec plusieurs projets à sa portée.

LANDRÉVARZEC

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !



Avec Citykomi®,
l'application
des collectivités
zéro pub
zéro donnée
personnelle.

1

▶ **TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
CITYKOMI®**
C'est gratuit !



2

▶ **FLASHEZ
CE QR CODE**
pour vous
abonner



3

▶ **RECEVEZ
VOS ALERTES
EN DIRECT**
sur votre
smartphone



Mairie
1 place de Saint Guénolé
29510 Landrévarzec
Tél. : 02 98 57 90 44





Landré Varzec

Panneau jumelage



Cérémonie
du 11 novembre



Fête de Noël

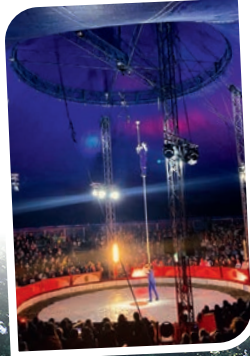


Cinéma
plein air



Remise de diplôme à la promotion 2022 des Jeunes Citoyens

Cirque Noël
Cadeau de la municipalité
aux enfants des écoles



Remise de médaille
à Yannick Gorgeu
et René Rospars
(ASTL)

